

## HONORAIRES de mise en LOCATION (à compter du 01/10/2023)

	Part Propriétaire	Part Locataire
<b>HONORAIRES D'ENTREMISE ET NEGOCIATION</b>		
(Calculées sur le loyer annuel HT et HC)		
De 0€ à 500€ mensuel	4 % TTC	
De 501€ à 1000€ mensuel	3 % TTC	
+ de 1001€ mensuel	2 % TTC	
<b>HONORAIRES DE VISITE, DE CONSTITUTION DU DOSSIER DU LOCATAIRE ET REDACTION DE BAIL</b>		
Zone très tendue	12 € / m2	12 € / m2
Zone tendue	10 € / m2	10 € / m2
Reste du territoire (dont Meurthe et Moselle)	8 € / m2	8 € / m2
<b>HONORAIRES DE REALISATIONS DE L'ETAT DES LIEUX</b>		
Zone très tendue	3 € / m2	3 € / m2
Zone tendue	3 € / m2	3 € / m2
Reste du territoire (dont Meurthe et Moselle)	3 € / m2	3 € / m2
<b>Mise en location de BOX / PARKING</b>		
BOX	150,00 €	150,00 €
PARKING	120,00 €	120,00 €

# Barème 2023

## Gestion Locative

### Hors Forfait

	Mode	% ou Montant TTC
<b>Compte rendu Mensuel</b> Établissement d'un compte rendu de gérance à la fin de chaque mois	Forfait par traitement	30,00 €
<b>Charges de copropriété</b> Si vous le souhaitez, nous pourrions payer vos charges de copropriété avec les loyers perçus	Forfait par traitement	30,00 €
<b>Diagnostic Techniques</b> Nous mettrons à jour le dossier de diagnostics techniques	Forfait par commande	30,00 €
<b>Déclaration revenus fonciers</b> Nous relevons les éléments nécessaires à la déclaration des revenus	Forfait annuel par immeuble	84,00 €
<b>Sinistre</b> En cas de sinistre, nous veillerons à l'intégralité des démarches administratives, techniques et financières	Forfait par traitement + montant HT des travaux réalisés	108,00 € + 5%
<b>Travaux (Hors entretien courant)</b> Nous nous chargerons d'être le maître d'œuvre des travaux	Forfait par traitement + montant HT des travaux réalisés	108,00 € + 5%
<b>Acte de gestion occasionnel</b> exemple : représentation en AG	Forfait horaire	90,00 €
<b>Visite conseil</b> Déplacement sur place pour réaliser un pré-état des lieux	Forfait	108,00 €
<b>Résiliation de Mandat</b> Frais de clôture des comptes	Forfait	108,00 €